

INFORMATIONS

publiées par la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Bulletin n°110.

25 Mai 1953.

L'EMPLACEMENT DES VOITURES DE 2^e CLASSE A BRUXELLES CENTRAL.

Des voyageurs ont exprimé le désir que l'emplacement des voitures de 2^e classe soit annoncé par les haut-parleurs à Bruxelles Central.

D'une manière générale, les voitures de 2^e classe s'intercalent au milieu de la rame. Toutefois, les trains internationaux et la plupart des rames électriques font exception à cette disposition; dans ces trains, les voitures de 2^e classe peuvent se répartir sur toute la longueur.

Une annonce par haut-parleur présenterait de l'utilité pour les voyageurs à la condition de pouvoir leur indiquer, avec une précision suffisante, l'emplacement de ces voitures. Elle pourrait donc se faire pour les rames conformes au principe général, pour autant que la composition de ces rames n'ait pas dû être changée à l'improviste, mais elle deviendrait pratiquement impossible pour les trains internationaux, les trains électriques et certains autorails, qui représentent actuellement les deux tiers du trafic voyageurs à travers la Jonction.

Au surplus, il y a lieu d'éviter la multiplication des annonces par haut-parleurs dans les gares. L'attention du voyageur s'émousse rapidement lorsque ces annonces sont trop fréquentes. Celles-ci pourraient d'ailleurs amener une certaine confusion aux heures de pointe, où des trains de composition variable se suivent à une cadence très rapprochée.

La situation parfois difficile qui résulte actuellement de l'encombrement du quai de la Gare Centrale aux heures de pointe ne manquera pas de s'améliorer sensiblement en octobre prochain, lorsque les trains se répartiront sur un plus grand nombre de voies.

En ce qui concerne les trains internationaux, la S.N.C.B. se propose, dans les gares importantes d'arrêt, d'indiquer sur un tableau la composition de ces trains et le classement des voitures avec indication de leur numéro, ainsi que l'emplacement des wagons-lits et voitures-restaurants. Un tel tableau est déjà en usage à Bruxelles-Nord à la grande satisfaction de la clientèle. Les recherches des voyageurs et notamment de ceux d'entre eux devant occuper une place louée s'en trouvent ainsi singulièrement facilitées.